



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0280

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

**Conseil de communauté du 15 septembre 2014****Délibération n° 2014-0280**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association PlaNet Adam Cré'acteurs a été créée en 2007 et est basée dans les quartiers classés "politique de la ville" sur Vénissieux, Villeurbanne, Lyon et récemment à Vaulx-en-Velin. Elle a pour objet la lutte contre l'exclusion économique et elle agit en suscitant des vocations, en accompagnant les porteurs de projets et en apportant son soutien dans la recherche de financement, notamment par le biais du microcrédit lors de l'émergence des entreprises.

L'association s'adresse prioritairement aux porteurs de projets situés en zone urbaine sensible (ZUS) et/ou aux personnes en grande précarité vis-à-vis de l'emploi.

Elle assure aussi le suivi post-crédation des entreprises ainsi créées pour aider au démarrage de l'activité.

Son action s'inscrit dans le programme national "Entreprendre en banlieue", initié par PlaNet Finance France. Celle-ci propose d'ailleurs une charte éthique à laquelle PlaNet Adam Cré'acteurs adhère.

**a) - Objectifs**

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

Les ambitions du réseau L\_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans le cadre de ces activités que l'association PlaNet Adam Cré'acteurs, membre labellisé L\_VE en 2009, sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine, pour son action en matière d'accompagnement des porteurs de projets et des créateurs auprès des habitants des quartiers dits "politique de la ville" et/ou en situation de précarité vis-à-vis de l'emploi.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan**

Par délibération n° 2013-4091 du 26 septembre 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 36 000 € au profit de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2013 sur les sites de Vénissieux, Villeurbanne, Lyon 3°, 7° et 8°.

Le bilan de l'activité de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

- 285 porteurs de projets ont été accompagnés sur un objectif initial de 205,
- 106 entreprises ont été créées et ont généré 140 emplois (sur des objectifs initiaux fixés respectivement à 78 et 90),
- le taux de pérennité des entreprises créées et accompagnées est de 56 % à 3 ans.

La typologie des personnes reçues est la suivante : la moitié des bénéficiaires de cet accompagnement habite en ZUS et 82 % sont sans emploi.

Depuis 2007, l'association a accompagné 1 177 personnes, soit plus de 54 % des personnes qu'elle a accueillies (2 149 personnes accueillies), dont 34 % ont créé une entreprise.

Les actions poursuivies par l'association PlaNet Adam Cré'acteurs présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales et rendent pertinente la mission d'accompagnement des porteurs de projets sur cette cible spécifique et sur la phase *ante*-création.

### c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Pour 2014, l'association propose de poursuivre son développement par l'extension de son action à Vaulx-en-Velin, selon le même modèle d'accompagnement. Cette extension devrait entraîner un accroissement significatif des flux de projets. Les 3 objectifs poursuivis par l'association PlaNet Adam Cré'acteurs sont :

- sensibiliser et informer les habitants de la possibilité de créer leur propre emploi par la création d'une activité économique,
- favoriser la création d'entreprises pour des publics précarisés en proposant un service personnalisé d'accompagnement,
- favoriser la pérennisation des très petites entreprises créées par ce type de public en leur apportant l'aide nécessaire en *ante*-création et au démarrage.

Dans le cadre du réseau L\_VE, l'association participera aux groupes de travail et manifestations, elle alimentera la base de données L\_VEPro et diffusera l'information nécessaire auprès des partenaires.

De même, PlaNet Adam Cré'acteurs poursuivra ses actions de professionnalisation afin de maintenir son label qualité L\_VE.

Enfin, elle procédera à toute action de communication et affichera son appartenance au réseau d'agglomération.

Les résultats attendus sont les suivants :

- 285 accompagnements,
- 120 entreprises créées,
- taux de pérennité des créateurs accompagnés à 3 ans : 55 % minimum.

*Budget prévisionnel 2014 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat*

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Achats	10 560	État	20 000
Services extérieurs	43 429	Région Rhône-Alpes	12 000
Autres services extérieurs	23 845	Communauté urbaine de Lyon	36 000
Impôts et taxes	11 090	Ville de Villeurbanne	6 000
Charges de personnel	277 150	Ville de Vaulx-en-Velin	10 000

Emploi des contributions volontaires en nature	2 400	Partenaires privés	257 346
Dotations	1 000	Remboursements CNASEA	25 728
		Contributions volontaires en nature	2 400
<b>Total</b>	<b>369 474</b>	<b>Total</b>	<b>369 474</b>

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement de 36 000 € au profit de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2014 (montant identique à l'année précédente) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 36 000 € au profit de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association PlaNet Adam Cré'acteurs définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.**